

# OFFRE FIRST STOP 2021

## CONTROLE TECHNIQUE REMBOURSE

Du 29/03/2021 au 15/05/2021, pour tout entretien de votre véhicule réalisé à la suite de votre contrôle technique, recevez le remboursement de votre contrôle technique à hauteur de 75€ maximum. Ce remboursement interviendra par virement bancaire ou en lettre-chèque valable dans le point de vente First Stop où vous avez effectué votre achat.

	Remboursement
Facture de réparation entre 250 € et 449.99€	40 € maximum remboursés sur justificatif de votre contrôle technique
Facture de réparation de 450 € et plus	75 € maximum remboursés sur justificatif de votre contrôle technique

### MODALITES DE PARTICIPATION

1. Avoir réalisé son contrôle technique il y a moins de 2 mois.
2. Réalisez vos réparations, entretien, à la suite de votre contrôle technique dans un point de vente First Stop participant à l'opération, entre le 29/03/2021 et le 15/05/2021.
3. Rendez-vous sur la page web [www.promo-firststop-controletechnique.fr](http://www.promo-firststop-controletechnique.fr) et participez impérativement dans les 15 jours suivants vos réparations.
4. Remplissez les champs demandés dans le formulaire de participation. Sélectionnez votre choix entre un virement bancaire ou une lettre-chèque valable uniquement dans le point de vente où vous avez effectué vos réparations.
5. Téléchargez les pièces justificatives suivantes : Facture du contrôle technique, Rapport du contrôle technique et facture de vos réparations chez First Stop.
6. Dans un délai de 3 semaines, vous recevrez à l'adresse postale renseignée au moment de la participation, votre virement bancaire ou lettre-chèque libellé à l'ordre du point de vente dans lequel vous avez effectué vos réparations.

**Pour toute question, vous pouvez nous contacter au 0970 805 100 (N° non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 18h. Référence à rappeler : 49342.**

Offre promotionnelle réservée aux particuliers et aux professionnels (hors loueurs), dans la limite **de deux participations par foyer** ou raison sociale (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC), valable en France métropolitaine, Corse et Monaco inclus. Les frais de connexion ne seront pas remboursés.

Les coordonnées indiquées lors de votre inscription doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture de réparation effectuée au sein d'un point de vente First Stop.

Toute demande illisible, incomplète, incompréhensible, erronée ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus ne pourra pas être satisfaite.

Les réclamations concernant l'opération envoyées après le 31/07/2021 ne seront plus traitées. Les données collectées par First Stop et son prestataire Qwamplify Activation afin de gérer l'offre promotionnelle sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à celle-ci. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès aux données, de rectification, d'effacement, de portabilité ou d'opposition par courrier, en écrivant à First Stop France 17-19 rue Jean Zay – CS 50217 – 69808 SAINT PRIEST Cedex. Réclamation auprès de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)